REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulxevelin MÉTROPOLE DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juin 2019

Compte rendu affiché le 11 juillet 2019

Date de convocation du Conseil municipal le 21 juin 2019

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Reçule 0 8 JUNL 2019

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE 7

Art. 2121-2 Qui ont pris								
du CGCT	En Exercice	part à la délibération						
43	43	35						

Objet:

19.06.0665 Budget principal de la ville - Compte administratif 2018 Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire

Secrétaire élu : Madame Virginie COMTE

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Eliane DA COSTA, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET-FEIBEL, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Mustafa USTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Stéphane BERTIN.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Charazede GAHROURI à Sacha FORCA, Ahmed CHEKHAB à Nadia LAKEHAL, Christine BERTIN à Stéphane BERTIN.

Membres absents excusés:

Membres absents: Bernard GENIN, Nadia NEZZAR, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Batoul HACHANI, Morad AGGOUN, Mourad BEN DRISS.

Membres démissionnaires: Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.

			15

RAPPORT DE MONSIEUR DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Le compte administratif 2018 récapitule l'ensemble des recettes et des dépenses intervenues au cours de cet exercice budgétaire. Il conduit à l'analyse des réalisations de l'exercice et de l'état des finances de la ville à la date du 31 décembre 2018. Il fait apparaître les réalisations de l'exercice, les reports de N-1 et les restes à réaliser. Ce résultat est repris dans le budget supplémentaire présenté au cours de cette séance.

Pour l'exercice 2018, la vue d'ensemble de l'exécution du budget est la suivante :

		Dépenses	Recettes	Solde
		Берепаса	Receites	Joide
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	73 839 955,67	79 487 678,38	5 647 722,71
(mandats et titres)	Section d'investissement	26 622 512,07	27 461 743,15	839 231,08
	Total	100 462 467,74	106 949 421,53	6 486 953,79
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		1 432 468,97	1 432 468,97
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	1 802 873,35	= = =	-1 802 873,35
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	102 265 341,09	108 381 890,50	6 116 549,41
	Section de fonctionnement	58 951,16		-58 951,16
RESTES A REALISER A	Section d'investissement	4 366 405,13	168 906,00	-4 197 499,13
REPORTER EN N+1 (1)	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	4 425 356,29	168 906,00	-4 256 450,29
	Section de fonctionnement	73 898 906,83	80 920 147,35	7 021 240,52
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	32 791 790,55	27 630 649,15	-5 161 141,40
	TOTAL CUMULE	106 690 697,38	108 550 796,50	1 860 099,12
DECLII TAT CUMUI 5 /b SAS :	Section de fonctionnement	73 839 955,67	80 920 147,35	7 080 191,68
RESULTAT CUMULE (hors RAR de fonctionnement) - A AFFECTER	Section d'investissement	32 791 790,55	27 630 649,15	-5 161 141,40
	TOTAL CUMULE	106 690 697,38	108 550 796,50	1 919 050,28

Le résultat global de clôture est excédentaire, à hauteur de 1 919 050,28 euros. Ces résultats sont concordants entre le compte administratif établi par la ville et le compte de gestion du comptable. Les réalisations par sections sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+BS+DM)	Réalisations (mandats + rattachements)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 640 566,35	14 104 058,36
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	47 563 390,00	46 887 665,65
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 490 293,50	9 230 447,74
0.5	Total des dépenses de gestion courante	71 694 249,85	70 222 171,75
66	CHARGES FINANCIERES	1 654 962,00	1 647 267,88
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	157 975,00	120 658,56
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	73 507 186,85	71 990 098,19
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	3 950 661,98	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE	2 000 000,00	1 849 857,48
072	SECTIONS (2)		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)		1.1372
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	5 950 661,98	1 849 857,48
	TOTAL	79 457 848,83	73 839 955,67

Recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+BS+DM)	Réalisations (Titres + rattachements)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	350 000,00	311 642,47
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 092 559,00	3 113 113,37
73	IMPOTS ET TAXES	42 847 083,00	43 252 224,88
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	30 660 270,00	31 652 688,95
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	884 798,00	912 255,05
75	Total des recettes de gestion courante	77 834 710,00	79 241 924,72
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	140 669,86	223 044,96
	Total des recettes réelles de fonctionnement	77 975 379,86	79 464 969,68
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	50 000,00	22 708,70
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	50 000,00	22 708,70
	TOTAL	78 025 379,86	80 920 147,35

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

	Depenses a investissement	C (114	Mandats émis	Restes à réaliser
Chap	Libellé	Crédits ouverts	Mandats emis	Restes a Teamser
		(BP+BS+DM)		
•				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 743 759,06	1 247 847,15	1 175 160,86
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	422 283,22	181 233,46	39 002,80
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 809 922,97	3 992 311,46	615 078,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 101 763,97	4 116 524,04	227 536,55
25	Total des opérations d'équipement	10 740 146,84	9 121 984,26	426 158,00
	Total des dépenses d'équipement	24 817 876,06	18 659 900,37	4 366 405,13
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 446 040,00	5 940 716,76	
-	Total des dépenses financières	6 446 040,00	5 940 716,76	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	15 000,00		
	Total des dépenses réelles d'investissement	31 278 916,06	24 600 617,13	4 366 405,13

040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	50 000,00	22 708,70	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)	2 000 000,00	1 999 186,24	
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 050 000,00	2 021 894,94	
	TOTAL	33 328 916,06	26 622 512,07	4 366 405,13

Recettes d'investissement

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+BS+DM)	Titres émis	Restes à réaliser
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	9 167 717,86	4 984 485,48	120 624,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 593 732,42	9 998 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	22 654,00	78 637,08	Service and the service of the servi
	Total des recettes d'équipement	19 784 104,28	15 061 122,56	120 624,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 300 000,00	3 461 370,60	
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	4 533 741,15	4 533 741,15	
26	PARTICIPATIONS	500 000,00	556 465,12	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	48 282,00		48 282,00
	Total des recettes financières	7 382 023,15	8 551 576,87	48 282,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	15 000,00		
	Total des recettes réelles d'investissement	27 181 127,43	23 612 699,43	168 906,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 950 661,98		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE	2 000 000,00	1 849 857,48	
	SECTIONS (1)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)	2 000 000,00	1 999 186,24	
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 950 661,98	3 849 043,72	
	TOTAL	35 131 789,41	27 461 743,15	168 906,00

Le rapport de présentation du compte administratif, joint au présent rapport, précise, par chapitres, les réalisations par rapport au budget primitif 2018 voté et présente une analyse financière de la collectivité. La maquette réglementaire fournit elle le détail de l'ensemble des réalisations du budget 2018 par rapport aux prévisions, par articles.

En conséquence, je vous propose :

➤ D'approuver le compte administratif 2018 du budget principal de la ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L 2121-29, L 2121-1 à L 2121-23, R 2121-9 et R 2121-10 du Code général des collectivités territoriales qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu les articles L1612-12 du CGCT relatifs au compte administratif et au compte de gestion ;

Vu l'article L2121-14 du CGCT prévoyant que la Maire ne participe pas au vote ;

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice ;

Considérant qu'il permet de comparer les prévisions avec les réalisations, précise le solde d'exécution de la section d'investissement et arrête le résultat cumulé de la section de fonctionnement;

Considérant que le résultat cumulé est constitué par le résultat comptable de l'exercice 2018 augmenté du résultat reporté ;

Entendu le rapport présenté le 27 juin 2019 par M. Pierre DUSSURGEY, premier adjoint, délégué aux Finances, Sport, Habitat et Logement ;

Après avoir délibéré, et à l'unanimité/majorité des votants, décide :

Nombre de suffrages exprimés : 35	
Votes Pour : 26	
Votes Contre: 3	
Abstention: 6	
Ne participent pas au vote : 1	

> d'approuver le compte administratif 2018 du budget principal de la Ville

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire

Hélène GEOVFROY

Rapport de présentation du compte administratif 2018

Le compte administratif traduit le bilan de l'année écoulée pour le budget principal de la ville et ses trois budgets annexes (planétarium, maison des fêtes et des familles, et télésurveillance). Outil de transparence démocratique, il rend compte de l'exécution du budget. Ses éléments permettent d'analyser le niveau d'activité de la commune, sa santé financière, et d'en apprécier l'évolution dans le temps.

L'exécutif municipal de Vaulx-en-Velin a engagé depuis 2014 une politique de maîtrise du budget de fonctionnement (véhicules, fluides, etc...) ainsi qu'une politique volontariste d'investissement dans les équipements.

L'année budgétaire 2018 est marquée par la mise en œuvre de la contractualisation financière entre l'Etat et les collectivités au volume budgétaire le plus significatif. Avec une croissance des dépenses réelles de fonctionnement limitée à 1,42%, soit un niveau légèrement inférieur au maximum autorisé pour Vaulx-en-Velin de 1,46%, la ville a respecté ce nouveau cadre de la gestion publique locale. Ceci alors que la population croît de 2,61% par an (évolution annuelle selon l'INSEE entre 2013 et 2018), avec des besoins croissants en services et en équipements. Ce résultat a nécessité une gestion resserrée des dépenses, notamment une maîtrise renforcée de la masse salariale, ainsi que la poursuite de la réalisation de nombreuses économies structurelles (groupements de commande sur les fournitures, achats de prestation, économies d'énergie, pool de véhicules, etc...).

Pour autant, les priorités municipales ont été poursuivies et même développées : augmentation des effectifs de la police municipale (supérieurs à 20 agents), maintien d'un-e ATSEM par classe, développement des services de proximité (nouveaux services à la mairie annexe du sud – état civil, inscriptions scolaires, etc... - depuis septembre dernier, éclairage public).

Le très haut niveau des dépenses d'équipement est également remarquable. Avec 18,6 millions d'euros, correspondant à 75,2% du budget voté, les réalisations correspondent aux engagements. Ces réalisations reflètent la priorité donnée à l'éducation (travaux sur l'équipement intégré Beauverie pour près de 9 millions d'euros, travaux d'accessibilité du GS King, menuiseries du GS Makarenko), aux services de proximité (nouvelle mairie annexe au sud de la ville, travaux sur l'hôtel de ville) et à la sécurité (déploiement de la vidéoprotection, équipement et armement de la police municipale). Il faut également relever le haut niveau des dépenses des Conseils de quartier (190.324 euros), le plus haut depuis leur mise en place. Ceci traduit la vitalité des démarches de démocratie participative, que l'on a également pu constater lors de la consultation sur les rythmes scolaires en début d'année 2018.

Pour financer ces projets, l'autofinancement a été porté à 7,3 millions d'euros, soit le plus haut niveau dans l'histoire des finances de la ville. Le taux d'épargne s'élève à 9,2%. Cette épargne permet d'assurer le financement des investissements actuels et à venir, et de supporter sans dégradation des ratios l'augmentation modérée de la dette (+4 millions d'euros). Au contraire, la solvabilité de la ville s'améliore, la capacité de désendettement passant de 11

ans à 9,6 ans. La dette est maîtrisée, à hauteur de 70 millions d'euros, en progression de 4 millions par rapport à 2017.

Le compte administratif 2018 est donc le reflet d'une gestion saine et pérenne des finances de la ville, qui répond aux engagements du mandat: assainir la situation financière de la ville, redresser les comptes et ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale.

Ce rapport présente dans une première partie le compte-rendu détaillé de l'exécution du budget 2018, puis analyse dans une seconde partie ses évolutions principales.

PARTIE 1 - Compte administratif 2018 : Equilibre général et exécution du budget

L'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement

La réalisation des dépenses et des recettes de l'année 2018, et les écarts par rapport aux prévisions du budget primitif sont retracés dans la maquette du compte administratif.

Le compte administratif 2018 fait apparaître un résultat cumulé de :

- 106 690 697,38 euros de dépenses.
- 108 550 796,50 euros de recettes.

Ceci donne lieu à un résultat positif de **1 860 099,12** qui sera repris dans les comptes du budget 2019, lors du vote du budget supplémentaire.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	73 839 955,67	32 791 790,55	106 690 697,38
Recettes	80 920 147,35	27 630 649,15	108 550 796,50
		Solde général	1 860 099,12

1. Les dépenses réelles de fonctionnement

L'exécution des dépenses de fonctionnement

		Crédits ouverts	Réalisations (mandats + rattachements)
	Experience of management and		V 1 1/2 P1/23-55 Mar 3 1-3 (c)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 640 566,35	14 104 058,36
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	47 563 390,00	46 887 665,65
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 490 293,50	9 230 447,74
	Total des dépenses de gestion courante	71 694 249,85	70 222 171,75
66	CHARGES FINANCIERES	1 654 962,00	1 647 267,88
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	157 975,00	120 658,56
T	otal des dépenses réelles de fonctionnement	73 507 186,85	71 990 098,19
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 950 661,98	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 000 000,00	1 849 857,48
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT		178937550
	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	5 950 661,98	1 849 857,48
	TOTAL	79 457 848,83	73 839 955,67

Le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 98%, dans la continuité des exercices précédents.

Par rapport aux autorisations votées par le conseil municipal (budget primitif, budget supplémentaire et décisions modificatives), les principaux écarts de réalisation sont les suivants :

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 757 668,59	2 847 019,26	89 350,67	Les inscriptions à la restauration scolaire ont été plus importantes, et 13 factures mensuelles ont été imputées sur l'exercice 2018.
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	697 555,30	614 248,07	-83 307,23	L'entretien des espaces verts de la ville passe par un marché. Le montant maximum du marché avait été inscrit et non atteint.
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	248 819,75	187 822,48	-60 997,27	Des économies substantielles ont été réalisées par la mise en place d'un groupement de commande et d'une liste pilote sur les fournitures administratives.
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	1 204 145,04	1 153 274,78	-50 870,26	Des déménagements prévus en 2018 ont eu lieu en 2019 (-17 360 euros) et plusieurs marchés de prestation n'ont pas atteint le maximum budgété.
	TOTAL	14 640 566,35	14 104 058,36	-536 507,99	

• Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	16 891 595,39	17 249 149,68	357 554,29	La rémunération des personnels titulaires s'est établie au-delà des crédits votés du fait d'un glissement vieillesse technicité plus important que prévu.
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	3 771 111,37	4 007 340,03	236 228,66	

64162	EMPLOIS AVENIR	502 299,11	135 319,75	-366 979,36	La fin du dispositif des emplois
	A man a language				d'avenir a conduit à un mandatement limité sur cette
9.5					période.
64168	AUTRES EMPLOIS	385 636,64	172 664,81	-212 971,83	Les emplois d'insertion
100-074	D'INSERTION				directement recrutés par la ville
					sont en réduction. En matière
					d'insertion, la ville passe
	en elastelanskeniste		3. 6.71 565		désormais par des structures
					spécialisées via des marchés publics, plutôt que par des
					contrats d'insertion (montant
					annuel de 350 000 euros).
6451	COTISATIONS A	5 948 580,36	5 433 325,62	-515 254,74	Une ventilation plus précise des
	L'URSSAF				charges a conduit à ne pas
					dépenser l'entièreté des crédits
					votés.
	TOTAL	47 563 390,00	46 887 665,65	-675 724,35	

• Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	785 289,00	739 482,26	-45 806,74	Un montant similaire à 2017 avait été budgété, alors que les budgets annexes ont réalisé des efforts de gestion. 723 678 euros
					ont été mandatés sur le budget du Planétarium et 15 804 euros sur celui de la maison des fêtes et des familles.
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	20 000,00	0,00	-20 000,00	Aucune perte sur créances irrécouvrables n'a été mandatée.
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	5 132 920,50	5 041 862,58	-91 057,92	L'enveloppe budgétaire votée des subventions était plus large que les montants des subventions attribuées.
65888	AUTRES CHARGES	1 414 615,00	1 322 985,82	-91 629,18	Dans le cadre du contrat enfance

To Edic	DIV GESTION				jeunesse un premier acompte a été versé aux structures sur
					l'exercice 2018 (56 097 euros), le reste le sera sur l'exercice 2019.
	TOTAL	9 490 293,50	9 230 447,74	-259 845,76	

Chapitre 66 - charges financières

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 653 962,00	1 641 825,50	-12 136,50	Les charges financières dépendent des contrats de prêts qui sont signés au cours de
66112	INTERETS- RATTACHEMENT DES ICNE		4 629,05	+4 629,05	l'exercice. Les réalisations sont proches des prévisions.
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	1 000,00	813,33	-186,67	
(v) = -2 = -2 = -2 = -2 = -2 = -2 = -2 = -	TOTAL	1 654 962,00	1 647 267,88	-7 694,12	

• Chapitre 67 - charges exceptionnelles

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 000,00	8 733,93	4 246,07	Les subventions pour le fonds projet habitants se sont élevées
	SUR BOURSES ET PRIX				à 7 370 euros. A cela s'ajoute les prix municipaux pour 1363 euros.
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	92 514,00	63 120,60	29 393,40	Le volume de titres annulés est très variable, en fonction du recouvrement réalisé par la trésorerie.
	TOTAL	157 975,00	120 658,56	27 296,44	

2. Les recettes de fonctionnement

La réalisation par rapport aux crédits votés

		Crédits ouverts	Réalisations (titres + rattachements)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	350 000,00	311 642,47
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 092 559,00	3 113 113,37
73	IMPOTS ET TAXES	42 847 083,00	43 252 224,88
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	30 660 270,00	31 652 688,95
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	884 798,00	912 255,05
	Total des recettes de gestion courante	77 834 710,00	79 241 924,72
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	140 669,86	223 044,96
	otal des recettes réelles de fonctionnement	77 975 379,86	79 464 969,68
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	50 000,00	22 708,70
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	50 000,00	22 708,70
	TOTAL	78 025 379,86	80 920 147,35

Par chapitre, les écarts significatifs par rapport aux crédits votés sont les suivants :

• les atténuations de charge (013)

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	300 000,00	260 008,46	-39 991,54	Correspondants aux remboursements de l'assurance maladie, les titres de l'année 2018 seront en partie réalisés sur l'année 2019.
	TOTAL	350 000,00	311 642,47	-38 357,53	

les produits des services (70)

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
70321	DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	46 496,00	89 810,60	43 314,60	Un plus grand volume d'activités et d'animations implique un plus haut niveau de recettes sur ce poste.
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE	206 333,00	100 663,61	-105 669,39	Une régularisation de recette sur l'année 2018 conduit à faire apparaître une baisse de recettes de la billetterie

	CULTUREL				culturelle.
7066	PART. FAMILLES	780 855,00	564 844,87	-216 010,13	La participation des familles au centres aérés / CLSH est plus faible que prévue (écart de 50 759 euros), de même que pour les établissements
			1		accueillant des jeunes enfants (73 831 euros). Le changement des rythmes scolaire a conduit à ne pas percevoir de recettes sur le périscolaire du matin.
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENT	817 680,00	921 705,12	104 025,12	La participation des familles à la restauration scolaire a été nettement plus élevée que prévue (+126 308 euros).
	TOTAL	3 092 559,00	3 113 113,37	20 554,37	

les impôts et taxes (73)

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	691 403,00	796 806,43	105 403,43	La taxe communale sur la consommation finale d'électricité s'applique à la commercialisation de l'énergie au-delà de 250 kVa, son produit
			Cost of the	through.	varie donc en fonction de la consommation.
7368	TAXE EMPLACEMENTS	250 000,00	158 061,60	-91 938,40	Un certain nombre de titres n'a pas été émis sur l'année 2018, et
	PUBLICITAIRES				le sera sur 2019, du fait du travail sur la remise à plat des
	Ж.				bases.
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE	811 345,00	1 182 944,85	371 599,85	Le dynamisme immobilier de la commune entraîne des revenus issus de la taxe additionnelle aux
	MUTATION		- 0 1 1 2 7 8		droits de mutation supérieurs à l'inscription budgétaire.
- #r	TOTAL	42 847 083,00	43 252 224,88	405 141,88	

• les dotations, subventions et participation (74)

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
7411	DOTATION FORFAITAIRE	4 891 443,00	4 851 421,00	-40 022,00	Les montants de la DGF n'étaient pas connus au moment des inscriptions budgétaires. La part forfaitaire est inférieure aux prévisions.
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	17 351 075,00	17 448 066,00	96 991,00	Les montants de la dotation de solidarité urbaine ont également été connus en cours d'année budgétaire.
744	FCTVA	130 000,00	53 516,67	-76 483,33	Une partie des dépenses de fonctionnement est valorisable au FCTVA, leurs montants sont très variables d'une année à l'autre
74751	GFP DE RATTACHEMENT	408 496,00	643 210,29	234 714,29	Une subvention versée par la métropole de Lyon fin 2017 a été titrée en 2018 (équipe projet de ville).
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 987 561,00	3 392 376,60	404 815,60	Les subventions CAF pour l'enfance et bailleurs sociaux (au titre de la gestion urbaine de proximité) ont été supérieures aux prévisions.
74835	ATTRIBUTION ' ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	1 501 222,00	1 725 460,00	224 238,00	Calculée en compensation des exonérations fixées par l'Etat à la taxe d'habitation (hors réforme actuelle), le dynamisme des bases conduit à une augmentation de cette dotation.
748372	DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBAIN	1 760 000,00	1 700 000,00	-60 000,00	La dotation politique de la ville a baissé, du fait de l'augmentation du nombre de communes éligibles dans le Rhône.
	TOTAL	30 660 270,00	31 652 688,95	992 418,95	

les autres produits de gestion courante (75)

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
752	REVENUS DES IMMEUBLES	276 524,00	262 880,02	-13 643,98	Les revenus des immeubles, comme les autres produits de gestion courante
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS	608 274,00	649 375,03	41 101,03	(remboursement de charges et chèques déjeuner) ont connu des réalisations proches des inscriptions: 41 101 euros ont été encaissés en plus, du fait d'une légère sous-évaluation des tickets restaurants.
	TOTAL	884 798,00	912 255,05	27 457,05	

• les produits exceptionnels (77)

Article	Intitulé	Crédits votés	Réalisé 2018	Ecart	Explications des écarts
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	20 000,00	11 245,60	-8 754,40	120 000 euros ont été inscrits en produits exceptionnels, l'écart s'explique par : des avoirs du fournisseur concernant les
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	120 669,86	167 113,63	46 443,77	fluides et une remise commerciale pour les tickets restaurant (2016, 2017, 2018).
	TOTAL	140 669,86	223 044,96	82 375,10	

3. Dépenses d'investissement

Au sein des dépenses d'investissement, on distingue : le remboursement de l'emprunt, les dépenses intégrées dans des chapitres opérations (ci-dessous « opérations d'équipement ») et le reste des dépenses qui s'inscrivent aux chapitres 20, 21 et 23.

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 24,6 millions d'euros

	Englishment in a substitution of a factor of a substitution of the	Crédits ouverts 2018	CA 2018
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 446 040	5 940 716
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF 204)	2 758 177	1 258 995
204	SUBVENTION EQUIPEMENTS VERSEES	422 283	181 233
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 853 885	3 995 679
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 101 764	4 116 524
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT	10 681 767	9 107 468
	Dépenses d'investissement réelles - total	31 278 916	24 600 617

les immobilisations incorporelles (20)

Les immobilisations incorporelles (frais d'études principalement) pour 1,3 million d'euros ont le même niveau qu'en 2017. De nombreux travaux et opérations ont nécessité des études préalables :

- le groupe scolaire du Sud (246 830 euros)
- la rénovation de la piscine (81 912 euros)
- les dépenses de logiciels (68 991 euros)
- le projet de rénovation du château (53 940 euros)
- le déplacement du groupe scolaire Beauverie transitoire (31 440 euros)
- les travaux de la mairie annexe (30 690 euros)
- le déploiement de la vidéo surveillance (7 096 euros)

• les subventions d'équipements (204)

En 2018, la ville a soutenu la copropriété François Ouest, dans le cadre de la convention OPAH Copropriété dégradée. Des subventions d'équipement ont donc été versées, à titre collectif et individuel (138 085 euros). Par ailleurs, la démolition du foyer Adoma, prévu dans le cadre du projet de renouvellement des quartiers du Mas du Taureau et du Pré de l'Herpe a donné lieu au versement de 16 407 euros.

• les immobilisations corporelles (21)

Les immobilisations corporelles regroupent principalement l'achat de terrains nus (1,4 million d'euros) et construits (1,2 million), ainsi que le matériel de transport, informatique et mobilier, pour un total de près de 4 millions d'euros de dépenses.

L'année 2018 a constitué une année forte concernant les immobilisations corporelles du fait des projets suivants :

- l'acquisition d'un terrain 8 rue Stalingrad, afin de pouvoir maîtriser le développement urbanistique du secteur du Pont des Planches pour 1,2 million d'euros;
- l'achat de terrains rue Franklin pour l'implantation d'un EHPAD pour 1,4 millions d'euros ;
- l'achat de locaux au village pour 154 800 euros ;
- le renouvellement du simulateur du Planétarium et du matériel de l'observatoire pour 339 917 euros ;
- le renouvellement des équipements numériques et du mobilier des services opérationnels et de la maison des fêtes et des familles ainsi que la maintenance pour 1,3 million d'euros ;
- l'aménagement de la mairie annexe (35 065 euros), le dédoublement des classes de CP CE1 (39 182 euros) et l'acquisition de livres pour la médiathèque maison de quartier Léonard de Vinci (51 612 euros).

les immobilisations en cours (23)

Les immobilisations en cours (travaux, installation et avances principalement) s'établissent à 4,1 millions, en baisse de 818 644 euros par rapport à 2017.

Plusieurs éléments remarquables parmi les réalisations de l'année 2018 :

- de nombreux travaux pour la rénovation des groupes scolaires (notamment les travaux d'accessibilité du GS King et la reprise de l'ensemble des menuiseries et volets roulants du GS Makarenko) et le dédoublement des CE1, pour un montant total de 1 285 043 euros;
- la rénovation et développement de nouveaux services à la mairie annexe du sud de la ville, pour 883 142 euros ;
- les travaux de réfection de l'hôtel de ville (6^{ème} étage notamment), pour 258 203 euros;
- les travaux de rénovation de l'éclairage public, pour 244 980 euros ;
- l'aménagement du Mas du Taureau (mobilier urbain), pour 139 038 euros ;

- les travaux de rénovation des équipements culturels (accueil des 5C, reprise des sols du Conservatoire), pour
 105 748 euros ;
- les travaux de reprise de l'anneau d'athlétisme du plateau Rousseau, pour 54 918 euros.

Tous ces chapitres s'entendent hors dépenses liées aux opérations, détaillées ci-après.

les opérations d'équipements

Les opérations d'équipement de l'année 2018 s'établissent à 9,1 millions d'euros

		Crédits ouverts 2018	CA 2018
212	Réhabilitation groupe scolaire Grandclément	82 303,61	66 795,33
213	Groupe scolaire Croizat	360 001,10	227 705,94
215	Equipement Beauverie	8 996 686,70	8 399 975,78
216	Equipement Cartailhac	5 940,00	0,00
217	Développement numérique groupe scolaire	143 020,34	51 520,25
218	Groupe scolaire Katherine Johnson	170 000,00	146 336,35
420	Maison de quartier médiathèque Léonard de Vinci	554 776,00	28 178,90
800	Conseils de quartier	379 399,49	186 956,13
	Total opérations d'équipement	10 692 127,24	9 107 468,68

Les opérations relatives au Groupe scolaire Grandclément et Croizat sont terminées. Quelques dépenses ont impacté 2018 (respectivement 66 792 euros et 227 706 euros). De même, le développement numérique des groupes scolaires, impliquant d'équiper toutes les classes de tableaux numériques interactifs a pris fin cette année, pour un montant inférieur au montant prévu.

8 399 976 euros ont été mandatés sur l'opération de l'équipement intégré R. Beauverie, livré en février 2019 (coût total estimé à 19,4 millions). Des réalisations auront également lieu sur l'année 2019.

Pour l'opération relative au Groupe scolaire Katherine Johnson (Groupe scolaire du Sud), L'acquisition du terrain (1 730 000 euros), les études (600 000 euros) et la dépollution du terrain (134 730 euros) ont déjà été réalisées. Le groupe scolaire Katherine Johnson sera doté de 15 classes maternelles et élémentaires, des espaces dédiés à la restauration scolaire et au logement du gardien, d'espaces dévolus au périscolaire ainsi que des espaces extérieurs. Il est situé à l'angle des rues Alexandre-Dumas et André-Chénier. Le coût estimatif de l'opération est de 14 millions d'euros.

L'opération de construction de la Médiathèque / Maison de quartier Léonard de Vinci a commencé en 2018, avec les études. 28 180 euros ont été mandatés sur l'année 2018. Pour rappel, les marchés de travaux ont été notifiés dans le courant de l'année 2018 et au premier trimestre 2019.

Le budget des conseils de quartier constitue une opération, afin d'assurer leur bonne affectation. 190 323 euros ont été mandatés sur l'année 2018, soit une progression de plus de 50% par rapport au niveau de 2017 (114 012 euros).

Par rapport au total des crédits votés en 2018, le taux de réalisation des dépenses d'équipement atteint ainsi le niveau de 75,2 %.

4. Recettes d'investissement

La décomposition des recettes d'investissement par rapport aux crédits votés

		Crédits ouverts 2018	Titres émis
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	9 167 717,86	4 984 485,48
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	10 593 732,42	9 998 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	22 654,00	78 637,08
	Total des recettes d'équipement	19 784 104,28	15 061 122,56
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	6 833 741,15	7 995 111,75
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	4 533 741,15	4 533 741,15
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	500 000,00	556 465,12
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	48 282,00	0
	Total des recettes financières	7 382 023,15	8 551 576,87
	Total des recettes réelles d'investissement	27 166 127,43	23 612 699,43

• Les subventions d'investissement reçues

Les subventions d'investissement qui financent les opérations menées par la ville, ont connu un niveau de réalisation à hauteur de 4 984 485 euros en 2018, ce qui représente 26% des dépenses d'équipement.

	CA 2018
Etat (hors dotation politique de la ville)	1 774 670,57
Région	417 037,80
Métropole	593 372,42
Autre	2 199 404,69
Total subventions d'investissement	4 984 485,48

Pour l'année 2018, la ville a notamment reçu les financements suivants :

- pour la construction de l'équipement intégré Beauverie, de l'ANRU (2 030 494 euros), la Région (417 038 euros), et la Métropole (209 895 euros) ;
- pour la Maison de quartier / Médiathèque Léonard de Vinci, de la DRAC (938 510 euros) ;
- pour les travaux de reconstruction du gymnase Owens, de la Métropole (281 763 euros);
- pour les travaux de renouvellement du simulateur planétarium, de l'Etat (196 808 euros), et de la Métropole
 (65 513 euros);
- pour les travaux du groupe scolaire Wallon de l'ADEME (au titre de la rénovation thermique du bâtiment) : 143 317 euros.

Cette année 2018 a ainsi permis de clôturer plusieurs demandes de subventions pour les travaux réalisés par la collectivité ces dernières années.

A titre indicatif, concernant l'équipement intégré René Beauverie, les recettes attendues (notifiées par les financeurs) sont de l'ordre de 13,7 millions. L'encaissement de ces recettes se fera sur plusieurs exercices (2017, 2018 et 2019). Le coût total estimé de l'équipement étant de 19,4 millions, cet équipement est financé à 71%.

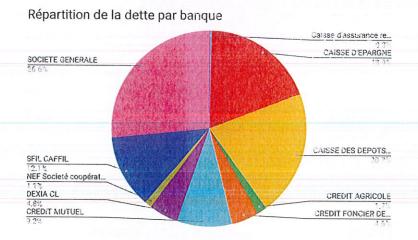
Financements partenariaux de l'équ Beauverie (sur les années 20	
RÉGION	2 085 189,00
METROPOLE	4 480 000,00
ANRU	7 206 088,00
CAF	dossier en cours
Total financements partenariaux	13 71 277,00

5. <u>La dette en 2018</u>

En 2018, le remboursement des annuités d'emprunts de la dette s'est élevé à 5 940 717 euros (chapitre 16 en dépense d'investissement). Les nouveaux emprunts se sont élevés à 9 998 000 euros (chapitre 16 en recettes d'investissement).

La dette progresse de 66 254 545,31 euros au 31 décembre 2017 à 70 141 123,61 euros au 31 décembre 2018.

La dette de la ville est répartie sur 63 lignes. Les trois prêteurs principaux sont : la caisse des dépôts et des consignations, la société générale et la caisse d'épargne.



6. Les budgets annexes

Le budget de la télésurveillance

Le compte administratif 2018 fait apparaître un résultat cumulé de :

- 22 733,04 euros de dépenses ;
- 23 089,93 euros de recettes ;

Ceci donne lieu à un résultat positif de **2 059,86 euros** qui sera repris dans les comptes du budget 2019, lors du vote du budget supplémentaire. Pour information, l'excédent reporté de l'année 2017 s'établissait à 1 702,97 euros.

• Le budget de la maison des fêtes et des familles

Le compte administratif 2018 fait apparaître un résultat cumulé de :

- 135 869,80 euros de dépenses ;
- 134 945,78 euros de recettes.

Ceci donne lieu à un résultat déficitaire de **924,02 euros,** compensé par un excédent du même montant reporté de l'exercice 2017.

Le budget du planétarium

Le compte administratif 2018 fait apparaître un résultat cumulé de :

- 1 359 273,51 euros de dépenses ;
- 1 358 556,69 euros de recettes.

Le compte administratif du Planétarium est équilibré en dépenses et en recettes, car ce déficit de 716,82 euros est compensé par l'excédent reporté de l'année 2017, du même montant.

Par chapitres, les dépenses du Planétarium sont les suivantes :

		Crédits ouverts (BP+BS+DM)	Réalisations (mandats + rattachements)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	535 987,00	522 869,37
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	812 341,00	812 335,71
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 000,00	23 621,43
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 100,00	447,00
Ţ	otal des dépenses réelles de fonctionnement	1 374 428,00	1 359 273,51

Par chapitre, les recettes du Planétarium sont les suivantes :

		Crédits ouverts (BP+BS+DM)	Réalisations (Titres + rattachements)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	468 283,18	484 714,05
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	847 228,00	846 969,68
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	884 798,00	912 255,05
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 200,00	24 512,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 373 711,18	1 358 556,69

1. Les efforts de gestion réalisés en 2018 permettent de respecter le contrat de maîtrise de la dépense publique locale

Le respect du contrat financier a été obtenu par des efforts de gestion

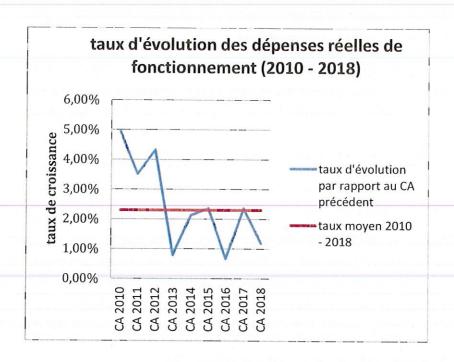
L'année 2018 est la première année où s'impose le contrat financier établit par l'Etat. Dans ce cadre, la croissance maximum des dépenses de fonctionnement a été fixée à 1,46% pour la ville de Vaulx-en-Velin sur la période 2018-2020. Ce plafonnement des dépenses est particulièrement contraignant pour la ville, dont la croissance démographique environne les 3% par an, et où la démographie scolaire, première source de dépense obligatoire de la commune, connaît une augmentation de l'ordre de 4% par an.

Au niveau global, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à l'exercice 2017 est maîtrisée à 1,42% et entre donc dans la limite du contrat fixé par l'Etat.

		2017	2018	Evolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 511 319,70	14 104 058,36	4,39%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	47 136 454,88	46 887 665,65	-0,53%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 052 076,10	9 230 447,74	1,97%
66	CHARGES FINANCIERES	1 305 658,87	1 647 267,88	26,16%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	146 428,85	120 658,56	-17,60%
24	Dépenses réelles de fonctionnement	71 151 938,40	71 990 098,19	1,18%
	Dépenses dans le cadre du contrat financier*	70 674 139,64	71 678 455,72	1,42%
			The second secon	

(*dépenses réelles de fonctionnement dont sont soustraites les recettes du chapitre 013)

Cette évolution limitée constitue un réel effort de gestion. A titre de comparaison, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement moyenne de 2014 à 2017 était de 1,94%. La progression de 1,42% de l'année 2018 représente donc une économie de 543 020,46 euros par rapport au tendanciel.



En 2018, les dépenses de masses salariales sont en baisse de 0.5%

Sur les trois exercices budgétaires précédents (2015, 2016, 2017) la progression moyenne de la masse salariale est de 4,34%. En 2018, en s'établissant à 46 887 665 euros, les charges de personnel diminuent de 0,5%, une situation inédite pour les finances de la ville.

Ce niveau illustre les efforts réalisés par la Ville sur ce poste de dépenses (chapitre 012). Ce résultat est le fruit de la mise en place d'une commission des ressources humaines, qui formalise le processus de recrutement, assure un suivi fin du recours aux vacataires et remplacements en fonction des besoins et rend compte du réalisé chaque mois, ainsi que des efforts de réorganisation des services.

La rémunération principale du personnel titulaire progresse de 2,56%, notamment du fait du glissement vieillesse technicité et s'établit à 17,2 millions (+ 431 363 euros). Aucune évolution du point d'indice, ni d'augmentation ou baisse de cotisations n'est intervenue en 2018. A cela s'ajoute, la NBI et le supplément familial de traitement (1 328 665 euros), les indemnités (4 007 340 euros) et les cotisations URSSAF, caisse de retraite et autres organismes sociaux (12 097 018 euros) ainsi que les prestations familiales directes (45 641 euros).

La politique de déprécarisation a conduit à réduire le recours aux non titulaires. La rémunération du personnel non titulaire s'établit à 8 721 092 euros, en baisse de 7,9% (-293 112 euros). Le recrutement de plusieurs apprentis conduit à augmenter les dépenses afférentes de 35% pour atteindre 119 921 euros. Les emplois d'avenir, dont la suppression a été annoncée en 2018, s'établissent à 135 320 euros. Les autres emplois d'insertions représentent 172 665 euros.

Par ailleurs, le versement transport (541 584 euros), la cotisation au FNAL (134 047 euros) et la cotisation au Centre national de la fonction publique locale (257 602 euros) restent relativement stables.

Ces efforts ont permis en mettre en œuvre les priorités municipales. Ainsi, les recrutements au sein de la police municipale (effectif supérieur à 20 postes fin décembre, avec un objectif de 30 agents opérationnels en 2019) et des écoles (maintien d'une ATSEM par classe) se sont poursuivis.

• Les charges à caractère général sont maitrisées

Les charges à caractère général (chapitre 011) progressent. Cette augmentation est due à l'augmentation des dépenses d'eau (+ 146 732 euros), qui ont donné lieu à un reversement du même montant en recettes car les dépenses étaient liées à des fuites, indépendantes des consommations réelles des utilisateurs. L'augmentation des dépenses d'énergie (+111 085 euros), est principalement liée à l'augmentation des tarifs. Les assurances des bâtiments (+78 276 euros) constituent également une dépense nouvelle.

En parallèle, des économies ont été réalisées dans de nombreux domaines : chauffage urbain (-246 982 euros), annonces, insertions et catalogues (-121 740 euros), frais de nettoyage des locaux (-61 719 euros).

Une économie significative concerne les fournitures de bureau. Depuis la mise en place d'un groupement de commandes avec plusieurs villes et la réalisation d'une liste pilote, une économie de 43%, soit 29 169 euros, a été réalisée, ce avec un volume de commandes légèrement supérieur. Ce groupement de commandes a également permis d'accroître la consommation de produits « verts » (recyclés ou recyclables) de 23 points : 88% des fournitures de bureau sont des produits verts. Au global, le chapitre 011 progresse de 4,4% (soit 592 739 euros).

Les charges de gestion courante sont en légère progression

Les dépenses du chapitre 65 (Autres charges de gestion courante) progressent de 178 371 euros par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 9 230 448 euros.

La participation aux budgets annexes baisse, du fait des efforts de gestion de ceux-ci. Elle s'établit à : 1 390 750 euros pour le CCAS, 723 678 euros pour le Planétarium, et 15 803 euros pour la Maison des fêtes et des familles.

Les indemnités des maires adjoints et conseillers, les frais de missions, les cotisations de retraite et de sécurité sociale ainsi que la formation s'élève à 512 482 euros. Les allocations allouées aux élus augmentent du fait cadrage national (1%); les frais de mission et de représentation sont stables.

Les subventions aux associations restent stables et s'établissent à 5 041 863 euros.

Les charges exceptionnelles baissent

Quant aux charges exceptionnelles (chapitre 67), elles sont en baisse de 17%. Ceci traduit un effet conjoncturel de deux ordres : moindre annulation de titres sur exercice antérieurs et diminution des versements au titre de la convention de revitalisation Sofrapain.

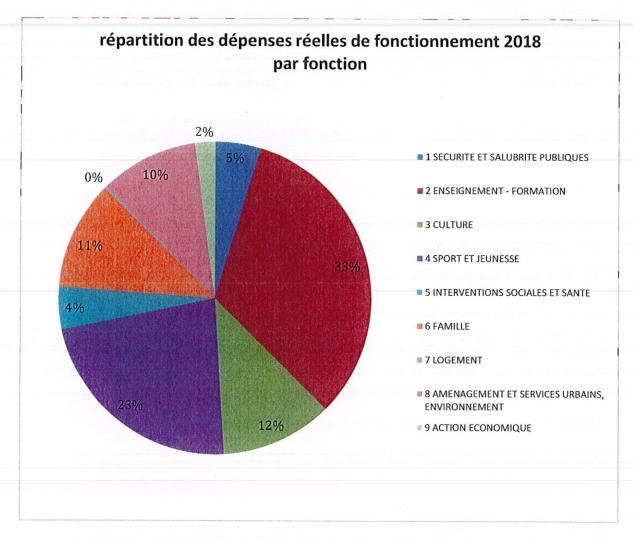
La répartition par fonction des dépenses réelles de fonctionnement correspond aux priorités du mandat

La répartition des dépenses par fonction, hors dépenses des services généraux et dépenses non ventilables, est bien le reflet de la priorité fixée à l'éducation, au sport, à la jeunesse, au développement économique et à la sécurité.

Ainsi, concernant les dépenses réelles de fonctionnement :

- **l'éducation** est le premier poste de dépense, avec 16,3 millions d'euros. Le choix de maintenir une ATSEM par classe a des conséquences financière sur le chapitre 012 de ce budget (12,7 millions d'euros).
- le sport et la jeunesse est le deuxième poste, avec 11,3 millions d'euros. Le développement des activités jeunesse, via le marché de prestation, conduit à une augmentation du chapitre 011 notamment qui s'élève à 1,9 million d'euros. Les charges de personnel, reflet du maintien de la compétence en interne, s'établissent à

- 6,1 millions d'euros. Enfin les subventions aux clubs sportifs et aux associations jeunesse et sports s'établissent à 2,6 millions d'euros.
- la culture est le troisième poste avec 5,7 millions d'euros. Les dépenses de personnel constituent le chapitre le plus important (3,4 millions d'euros), suivies par les charges à caractère général, principalement relative à l'organisation des événements culturels (1 million d'euros) et les subventions/participations (1,1 million d'euros, dont la participation au planétarium de 723 678 euros d'euros).
- les actions à destination des familles, quatrième poste avec 5,6 millions d'euros, regroupent principalement les services en faveur des personnes âgées (1 million d'euros) et les crèches (4,3 millions d'euros).
- la sécurité, avec 2,3 millions d'euros



2. La progression des recettes de fonctionnement soutient l'amélioration de la capacité d'autofinancement de la ville

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement entre 2017 et 2018

		2017	2018	Evolution
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	477 798,76	311 642,47	-34,78%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 888 291,84	3 113 113,37	7,78%
73	IMPOTS ET TAXES	42 053 867,67	43 252 224,88	2,85%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	30 983 569,61	31 652 688,95	2,16%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	634 732,30	912 255,05	43,72%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	178 180,77	245 753,66	25,18%
	Recettes de fonctionnement - Total	77 286 440,95	79 487 678,38	2,82%
	Recettes sans 013	76 808 642,19	79 176 035,91	3,08%

On observe une croissance notable des recettes réelles de fonctionnement entre 2017 et 2018, principalement portée par l'augmentation en volume des produits du chapitre 73 des impôts et taxes.

• Les recettes du 013 sont en baisse de manière conjoncturelle

Les recettes dites d'atténuation de charge s'établissent à 311 642 euros, soit une baisse de -166 156 euros. Ces recettes sont des remboursements de l'assurance maladie à la ville, qu'elle perçoit en tant qu'employeur.

Les recettes liées aux produits des services sont en hausse

Les recettes des produits des services progressent de 7% par rapport à 2017 et s'établissent à 3 113 113 euros.

Ainsi les recettes de restauration scolaire augmentent de 70 000 euros, du fait d'une hausse de la fréquentation et s'établissent à 921 705 euros. C'est la raison de cette augmentation, qui n'est due à aucune augmentation des tarifs. Les droits de place des marchés se maintiennent, à 91 200 euros

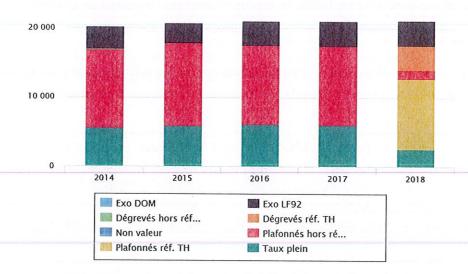
Les impôts et taxes progressent, du fait du dynamisme des bases

Le produit des impôts progresse de 2,85 % et s'établit à 43 252 225 euros.

La fiscalité directe, 25 510 773 euros progresse de 1,98% (+494 687 euros), du fait du dynamisme des bases, les taux n'ayant pas changé depuis le début du mandat.

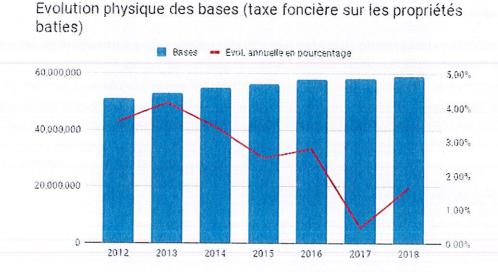
Plus particulièrement, concernant la taxe d'habitation, les bases 2018 s'établissent à 42 658 494, pour un produit de 9 581 089 euros. En 2017, les bases s'établissaient à 41 608 000, pour un produit de 9 345 157 euros. En termes de rôles (nombre d'articles imposables), 21 205 articles étaient imposables.

La taxe d'habitation connait plusieurs dégrèvements. Pour l'année 2018, le nombre de contribuables à taux plein est d'environ 15%. L'année 2018 est la première année de mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation. 50% des contribuables vaudais ont vu leur taxe d'habitation plafonnée, et 18% ont été intégralement exonérés à ce titre. Pour la ville, cette perte est compensée intégralement par l'Etat.



Evolution des exonérations - taxe d'habitation

Concernant la taxe sur le foncier bâti, les bases 2018 s'établissent à 59 139 269, pour un produit de 15 699 695 euros. Après avoir connu une évolution rapide (+3%) sur la période 2012-2014, les bases de la taxe foncière sur les propriétés bâties ont maintenant une croissance moyenne inférieure à 2% sur la période 2015-2018.



Le montant de l'attribution de compensation est identique à 2017 à 14 257 146 euros, de même pour la dotation de solidarité communautaire à 1 311 746 euros. Les produits des taxes progressent: le produit de la taxe sur l'électricité augmente et atteint 796 806 euros (+299 063 euros), les revenus de la taxe sur les emplacements publicitaires s'établissent à 158 062 euros (+108 365 euros). Le produit de la taxe additionnelle aux droits mutation progresse nettement, du fait de la dynamique d'achat immobilier sur la commune et s'établit à 1 182 945 euros (+327 139 euros).

• l'augmentation des dotations est le fait de la progression de la dotation de solidarité urbaine (DSU)

Les dotations progressent de 2,16 % et représentent 31 652 689 euros.

La dotation forfaitaire reste stable, en légère progression de 0,17% (+8 408 euros) et s'établit à 4 851 421 euros. La progression de la dotation de solidarité urbaine (+923 233 euros) compense cette stagnation ; cette dotation s'élève à 17 448 066 euros.

L'Etat compense des exonérations de taxe d'habitation pour un montant de 1 725 460 euros, en progression par rapport à 2017 (+70 995 euros) et des taxes foncières pour 410 671 euros (+15 908 euros), hors réforme de la taxe d'habitation.

La dotation politique de la ville pour l'année 2018 s'établit à 1 700 000 euros, en légère baisse par rapport à 2017 (-60 000 euros).

Enfin, la fin du dispositif des emplois d'avenir conduit à une baisse de cette recette (-176 640 euros).

les produits de gestion courante sont stables

Les produits de gestion courante sont principalement composés des loyers pour 262 880 euros, et des chèques déjeuners (titres émis pour la part salariée, 575 398 euros).

• En comparaison, les produits des services et les revenus fiscaux par habitants sont moins importants que dans les autres communes

Par rapport aux communes de la même strate (20 000 - 50 000 habitants), la particularité de la commune réside en une participation moindre des recettes fiscales. Ainsi, rapporté au nombre d'habitants, les recettes fiscales représentent 906 euros par habitant, contre 994 euros par habitant au niveau national. Les dotations occupent une part relativement plus importante des recettes : 663 euros par habitant contre 310 au niveau national. Cela s'explique principalement par les mécanismes de péréquation (dotation de solidarité urbaine notamment).

		Vaulx-en-Velin	Moyenne nationale
70	produits des services, du domaine et ventes	65	135
	diverses		10 TO
73	impôts et taxes	906	994
74	dotations, subventions et participations	663	310
75	autres produits de gestion courante	19	5
77	produits exceptionnels	5	13

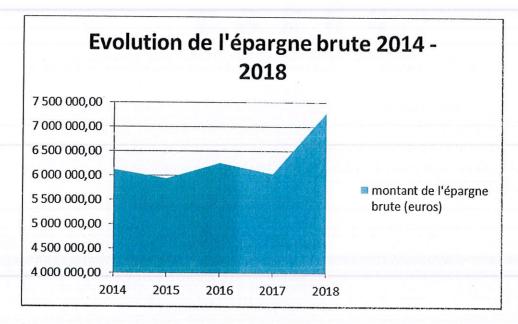
^{*}montant en euros par habitant

3. La ville conforte son épargne brute en 2018

• La capacité d'autofinancement, ou épargne brute, s'améliore et s'établit à 7,3 millions

La capacité d'autofinancement de la Ville correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Cet indicateur financier permet d'évaluer la capacité de la Ville à financer les investissements à partir de ses ressources propres (hors financements partenariaux et endettement).

La maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement, qui progressent de 1,42% alors que les recettes progressent de façon plus dynamique de 3,05%, conduit à une amélioration de la capacité d'autofinancement brute de la collectivité. Cette dernière s'élève à 7 291 606 euros contre 6 032 751 euros en 2017. Son niveau progresse de 1,1 million d'euros par rapport à 2014.



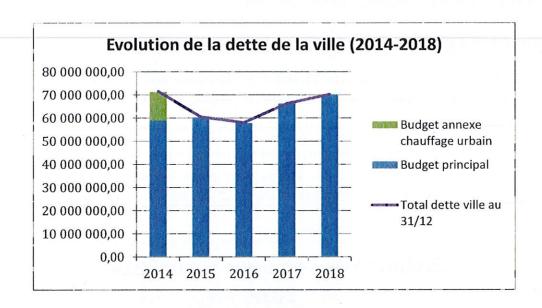
Le taux d'épargne brute, soit l'épargne rapportée aux recettes réelles de fonctionnement, s'élève à 9,2% contre 7,8% l'année précédente.

L'épargne nette est calculée à partir de l'épargne brute dont est soustrait le remboursement du capital de la dette. L'épargne nette progresse de 4,73%, ce qui permet d'illustrer l'amélioration de l'équilibre financier annuel de la Ville.

	CA 2017	CA 2018	Variation	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	6 032 751	7 291 606	21,85%	
Taux d'épargne brute	7,8%	9,2%	+1,4 point	

La capacité de désendettement est inférieure à 10 ans, améliorant la solvabilité de la ville

Au 31 décembre 2018, la dette s'établit à 70 173 369,42 euros. Le transfert du chauffage urbain à la métropole fait apparaître une baisse du niveau de la dette en 2015. La hausse du volume d'investissement a conduit la dette à augmenter depuis 2016. Pour autant, l'épargne brute s'améliorant et la croissance de la population vaudaise étant de l'ordre de 3% par an, le ratio de désendettement retrouve son niveau de 2014.



Le ratio de désendettement s'établit à 9,6 ans. Pour rappel, ce ratio est calculé en rapportant l'encours de la dette à l'épargne brute. Ainsi, le ratio de désendettement évalue le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser entièrement sa dette en mobilisant son épargne brute annuelle. Il est habituellement recommandé un ratio de désendettement inférieur à 12 ans.

	2015	2016	2017	2018
Capacité de désendettement (en années)	10,1	9,2	11,0	9,6%
Total dette ville au 31/12	60 454 015,46	57 975 720,11	66 254 545,31	70 141 123,61
Nombre d'habitants	43 944	44 653	47 313	48 497
Dette / habitant	1 375,71	1 298,36	1 400,35	1 446,30